



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Pour la première année, une convention entre l'Etat et la commune a été décidée le 27/09/2024.

Ainsi, par mesure de simplification, le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion, afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable. En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer l'assemblée délibérante et ainsi contribue à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Présentation générale du compte financier unique

Le compte financier unique (CFU) retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2024. Tout comme le budget principal, il comporte deux sections, la section fonctionnement, qui correspond à la gestion des affaires courantes de la commune, et la section d'investissement qui a vocation, par la programmation des dépenses structurantes et présentant un caractère plus exceptionnel, à être tournée vers l'avenir.

Dans chacune des sections, les dépenses et recettes sont classées par chapitre et article.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	9 422,61	33 090,00	42 422,61
	Recettes réalisées (1)	B	1 522,61	39 654,33	41 176,94
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	7 900,00	57 865,53	65 765,53
	Dépenses réalisées (1)	E	5 625,01	25 697,00	31 232,01
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats		Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	14 047,33	9 944,93
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	24 865,53	23 342,92
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		Excédent /déficit	G + H	38 912,86	33 287,85
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé		Excédent /déficit	G + H + I	38 912,86	33 287,85



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

I – La section fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des service communaux.

Les recettes et les dépenses en section de fonctionnement structurent le budget du Centre Communal d'Action Sociale de notre collectivité et permettent ainsi une gestion des affaires courantes, repas, colis des anciens et bons d'achats, affaires urgentes, loyers pôle médical et maison d'assistantes maternelles et Noël des enfants.

RECETTES FONCTIONNEMENT

COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
Excédent	Résultat reporté	24 865.53 €
74741	Participation commune	12 000.00 €
752	Revenus des immeubles	22 124.17 €
756	Dons	490.00 €
75888	Charges	5040.16 €
TOTAL		64 519.86 €

Loyers pôle médical + MAM

DEPENSES FONCTIONNEMENT

COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
6132	Locations immobilières	19 450.03 €
615228	Autres bâtiments	426.58 €
6232	Fêtes et cérémonies	5 730.39 €
TOTAL		25 607.00 €

Loyers ADIS

Entretien MAM et Pôle médical

Colis, repas Noël, bons et spectacle

En fonctionnement, Le résultat de l'exercice 2024 excédentaire de 38 912.86 € sera reporté budget CCAS 2025 (Affectation à l'excédent reporté au 002 33 287.85 € et au 1068 5 625.01 €)



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

II-La section investissement

RECETTES INVESTISSEMENT

COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
1068	Excédent de fonctionnement	1 522. 61 €
TOTAL		1 522.61 €

DEPENSES INVESTISSEMENT

COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
DEFICIT	Résultat reporté 2023	1 522.61 €
21313	Bât. Médico-sociaux	1 788.60 €
21328		3 836.41 €
TOTAL		7 147.62 €

Alarme pôle médical

Baie vitrée MAM

En investissement, le résultat 2024 de l'exercice déficitaire de 5 625,01 € sera reporté au budget CCAS 2025



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

III – Affectation de résultat

Exercice (en chiffres) (en lettres)

Résultat de Fonctionnement : Excédent Déficit

Libellé	Montant
Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	24 865.53
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	5 900.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	14 047.33
Résultat cumulé au 31/12/2024	38 912.86
A.EXCEDENT AU 31/12/2024	38 912.86
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	5 625.01
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	33 287.85
B.DEFICIT AU 31/12/2024	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

CALCUL

IV-Compte rendu des bons d'achats distribués pour le Noël 2024

Salon de coiffure Carole ZAMPARUTTI : 55 bons d'achats (550.00 €)

Boulangerie La P'tite Boulange : 57 bons d'achats (570.00 €)

Institut Euphrasia : 0 bons d'achats (0.00 €)

La Table de Dorian : 21 bon d'achats (210.00 €)

Boucherie : 0 bons d'achats (0.00 €)

Mercerie : 8 bons d'achats (80.00 €)

Epicerie : 10 bons d'achats (100.00 €)

Pharmacie : 0 bons d'achats (0.00 €)

Entreprise Ayglon : 0 bons d'achats (0.00 €)

Le panier Lauracois : 4 bons d'achats (40.00 €)

155 bons d'achats ont été utilisés (valeur 1 550 .00 €).

Fait à Laurac-en-Vivaraïs le 20 mars 2025

La Vice-Présidente, Annie-Claude RIEU-MARTEL

